

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue au sous-sol du Centre Culturel Georges Deschênes, 367, avenue Principale à Dégelis, le 19 août 2026 à 19:30 heures.

PRÉSENCES M. Daniel Dumont (Biencourt), M. Bernard Caron (Dégelis), Mme Marie-Pier Ouellet (Lac-des-Aigles), Mme Armelle Kermarrec (Lejeune), M. Stéphane Larochelle (Pohénégamook), M. André St-Pierre (St-Athanase), M. Réjean Deschênes (St-Elzéar-de-Témiscouata), M. Alain Dubé (St-Eusèbe), M. Steve Boucher (St-Honoré-de-Témiscouata), Mme Lyne Arpin (St-Jean-de-la-Lande), Mme Marie-Pier Morneau (St-Louis-du-Ha ! Ha !), Mme Katie Bossé (St-Marc-du-Lac-Long), Mme Valérie Beaulieu (St-Pierre-de-Lamy) et M. Christian St-Pierre (Témiscouata-sur-le-Lac), tous membres du conseil d'administration et formant quorum sous la présidence de M. Claude H. Pelletier (Rivière-Bleue).
Assistent également M. Maxime Groleau (RIDT).

- 1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Claude H. Pelletier.
Il est proposé par M. Stéphane Larochelle, appuyé par M. André St-Pierre, d'adopter l'ordre du jour en gardant le varia ouvert.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2026-1904
- 2) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE**
M. Maxime Groleau effectue la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée régulière et en fait un suivi, pour la rencontre tenue le 17 juin 2026.

M. Claude H. Pelletier demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires.
Il est proposé par Mme Katie Bossé, appuyé par Mme Armelle Kermarrec, et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 17 juin 2026 soit accepté.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2026-1905
- 3) **COMPTES PAYÉS ET À PAYER**
M. Maxime Groleau effectue la lecture des comptes payés et à payer.
Il est proposé par M. Bernard Caron, appuyé par Mme Marie-Pier Morneau, que les listes suivantes des comptes payés et à payer soient acceptées.

COMPTES PAYÉS AU 18 AOÛT 2026	
Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témiscouata	7 897,42 \$
Banque Nationale du Canada	2 139,62 \$
Financière Banque Nationale	2 595,48 \$
Automatisation BSL	5 709,32 \$
Paroisse Marie-Médiatrice d'Escourt	459,90 \$
Chambre de Commerce du Témiscouata	2 000,00 \$
Clément St-Pierre	22,50 \$
Univesta	1 350,00 \$
Ackland Grainger Inc	557,63 \$
Acoulon Louise	343,53 \$
Agat Laboratoires LTD	10 516,81 \$
Arsenal Média Inc	733,54 \$
Avantis Coopérative	47,58 \$
Bell Canada	1 845,63 \$
BENEVA	4 173,45 \$
Buanderie K	188,24 \$
Buropro Citation	190,78 \$
Campor Environnement Inc	164 531,25 \$
Cloutier Michel	200,00 \$
Conception GB	120,72 \$
DAS	19 190,06 \$
Dépanneur Jacques Lamonde	289,34 \$
Émond Denis	1 748,67 \$
Extermination Témis	97,73 \$
Francotyp-Postalia Canada Inc	574,88 \$
GFL Environnemental 2026 Inc	299 068,40 \$
GLS Logistics Canada	761,87 \$
Gravier Bérubé & Fils Inc	534,63 \$
GR Farm Équipement	548,81 \$
Harnois Énergies	3 787,79 \$
Hydro-Québec	20 402,34 \$
Laurentide Environnement Inc	16,99 \$
Lord Jean-François	105,02 \$
Mastercard	4 384,04 \$
Municipalité Dégelis	1 967,47 \$
Nordikeau	729,86 \$
Ouellet Robin	5 499,00 \$
Pièces Témis Inc	84,29 \$

Place du Travailleur enr.	579,27 \$
Potvin Jacinthe	7,99 \$
QNDE	15 705,59 \$
Sémer	4 506,64 \$
Solva REC Environnement Inc	5 334,56 \$
Transport C. Ouellet (2022) Inc	1 188,84 \$
Tremblay Groleau Éloi	114,40 \$
Tribu Communication Web	629,70 \$
WSP Canada Inc	4 378,25 \$
Total payés	597 859.83 \$

COMPTES À PAYER AU 18 AOÛT 2026

Acoulon Louise	171,85 \$
AGAT Laboratoires LTD	5 733,51 \$
Avantis Coopérative	104,29 \$
BENEVA	4 173,45 \$
Buanderie K	119,60 \$
BUROPRO Citation	531,19 \$
Campor Environnement Inc	52 395,22 \$
Clément St-Pierre	15,00 \$
Dépanneur Jacques Lamonde	248,79 \$
Excel Promo+Inc	2 446,15 \$
Extermination Témis	97,73 \$
Fortin Yvan	310,43 \$
Garage André L'Italien	148,31 \$
GFL Environnemental 2026 Inc	263 351,11 \$
GLS Logistics Canada LTD	248,44 \$
Gravier Bérubé & Fils Inc	1 034,77 \$
Harnois Énergies	4 798,79 \$
Info-Dimanche	300,31 \$
J.A. St-Pierre & Fils Inc	116,98 \$
Jean C. Dupont	486,50 \$
Laurentide Environnement Inc	4 734,49 \$
Mastercard	2 065,67 \$
MRC Témiscouata	314,61 \$
Municipalité Dégelis	4 083,01 \$
Nadeau-Morin Rosalie	506,97 \$
Pages Jaunes	58,46 \$
Pièces Témis Inc	29,88 \$
Place du Travailleur enr.	209,79 \$
Potvin Jacinthe	49,75 \$
Roger A Pelletier Inc	22,94 \$
Solva REC Environnement Inc	2 099,48 \$
Surplus G.Rioux Inc	97,62 \$
Techno-Forêt	30 180,95 \$
Toromont Cat	2 601,46 \$
Transport Forestier Hugo Beaulieu Inc	20 435,34 \$
Tribu Communication Web	629,70 \$
Ville de Pohénégamook	518,82 \$
Total à payer	405 471.36 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2026-1906**

4) ADMINISTRATION

a) Plan sommaire de l'audit de la Commission municipale du Québec

Les trois organisations ciblées par la CMQ pour l'audit de performance sur la gestion des écocentres (RIDT, Municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est et Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi) ont reçu le projet de plan sommaire. Celui-ci est déposé aux membres du conseil d'administration.

La partie « terrain » de l'audit sera réalisée d'ici la fin septembre avec une rencontre des employés dans les quatre écocentres de la RIDT durant les heures d'opérations, pour comprendre notre fonctionnement.

b) États financiers au 31 juillet 2026

M. Maxime Groleau dépose les états financiers au 31 juillet 2026, pour information.

c) Suivis des statistiques d'opérations

La tendance constatée lors du premier trimestre 2026 se confirme avec une baisse marquée des déchets enfouis au LET de la RIDT en provenance des collectes de bacs (- 4 %) et de conteneurs (-13 %).

Sur les 7 premiers mois de l'année, cela représente une diminution nette 443 tonnes enfouies.

La dernière collecte d'encombrants sur inscription a desservi 522 adresses et 42,47 tonnes ont été collectées. Une fois les matières triées par les employés de la RIDT, seulement 20,19 tonnes ont été enfouies (30 % de moins que l'année précédente).

Déjà plus de 21 600 utilisateurs sont passés dans les écocentres depuis le début de l'année, une augmentation de 6 % par rapport à 2025 à la même période.

Avec les efforts de tri des dernières années, la prochaine cellule d'enfouissement (n°3) devrait pouvoir être construite en 2028 et exploitée en 2030, soit deux ans après la date initialement prévue.

d) Dossiers en cours « Sensibilisation et autres projets »

De nombreuses activités de sensibilisation ont eu lieu durant les deux dernières années, notamment la tenue de kiosque/animation et la rencontre de plusieurs centaines d'entreprises et d'organismes du territoire pour les accompagner dans une meilleure gestion des matières résiduelles.

Le constat est qu'il est nécessaire de continuer la sensibilisation :

- ✓ Poursuite de la présence sur les médias sociaux (principalement Facebook)
- ✓ Accompagnement des écoles pour changer/ancrer les bonnes habitudes de tri
- ✓ Brigade verte sur le terrain pour effectuer des suivis de collecte et une présence physique lors des événements
- ✓ Sondage sur les habitudes des gens pour la gestion des matières résiduelles et l'utilisation des services de la RIDT
- ✓ Campagne de sensibilisation sur les services de la RIDT et les autres opportunités

Des orientations seront prises en ce sens au cours des prochains mois, pour ajuster le fonctionnement de la RIDT.

e) Contrat de travail - Agente de sensibilisation Rosalie Morin-Nadeau

Mme Rosalie Morin-Nadeau est agente de sensibilisation scolaire à la RIDT depuis le 6 novembre 2023. Depuis ce temps elle était employée saisonnière pendant la période hivernale (environ 25 semaines du début novembre à la fin avril).

Voici les différents éléments dossiers menés par Rosalie :

- Animations scolaires (six disponibles) en classe au primaire.
- Accompagnement des comités environnement dans les écoles (primaire et secondaire) sur demande.
- Soutien aux initiatives étudiantes pour les projets écolos (primaire et secondaire).
- Développement de la visite guidée au LET pour les groupes scolaires de la région.
- Poursuite du projet de démarrage du compost dans les écoles de la CSSFL.
- Bonification de l'espace éducatif sur le site web de la RIDT.
- Collaboration avec nos homologues pour échanger et bonifier notre offre éducative.
- Prise de contact et échanges avec les différents organismes en charge d'accompagner/subventionner les écoles de notre région dans leur transition écologique.

Il est proposé par Mme Marie-Pier Ouellet, appuyé par M. André St-Pierre, que Mme Rosalie Morin-Nadeau soit embauchée sur le même poste à raison d'environ 9 mois/an (mi-août à la mi-mai de chaque année), en conservant les mêmes conditions qu'actuellement et celles de l'entente de travail.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2026-1907**

f) Programme Carbone Scol'ERE - Renouvellement du financement pour 4 classes

Depuis deux ans, la RIDT a mandaté Co-Éco pour déployer le programme Carbone Scol'ÈRE dans des écoles primaires du Témiscouata. Ces activités sont gratuites pour les écoles.

- En 2024-2025, 30 ateliers dans 6 classes participantes ont pu en bénéficier.
- En 2025-2026, aucune classe ne s'est inscrite pour ce programme.

Il est proposé par Mme Lyne Arpin, appuyé par M. Steve Boucher, que la RIDT renouvelle le mandat à Co-Éco pour l'année scolaire 2026-2027. Cela pourra permettre la tenue du programme Carbone Scol'ÈRE dans quatre classes du Témiscouata, et ce sans frais pour ces écoles. Le coût pour la RIDT est de 1 525 \$ par classe soit un total de 6 100 \$ plus les surcoûts éventuels de déplacement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2026-1908**

g) Rapport du GRAME - Mise en place éventuelle d'un programme de subvention de produits d'hygiène personnelle durable

M. Maxime Groleau dépose le rapport du Groupe de Recommandations et d'Actions pour un Meilleur Environnement (GRAME) qui propose une structuration d'un éventuel programme de subvention pour les produits d'hygiène personnelle durable à la RIDT.

Lors d'une prochaine rencontre, les membres pourront discuter des constats et recommandations afin de voir s'il est pertinent ou non de mettre en place un tel programme dans la région actuellement.

h) Application de nouvelle réglementation sur la gestion des matières résiduelles et de la tarification incitative par les municipalités

Ce point reporté à la prochaine rencontre du conseil d'administration.

5) ÉCOCENTRES

a) Offre de service Solinov – Demande d'autorisation concernant le broyage de branches aux écocentres de Témiscouata-sur-le-Lac, de Pohénégamook et de Saint-Michel-du-Squatec

La RIDT a un certificat d'autorisation pour le broyage des branches à l'écocentre de Dégelis depuis 2019 mais il serait nécessaire de faire les démarches avec le ministère de

l'Environnement pour les trois autres écocentres, afin de pouvoir aussi y broyer les branches déposées et ainsi faciliter les opérations.

Il est proposé par Mme Katie Bossé, appuyé par M. Steve Boucher que la RIDT accepte la proposition de Solinov pour ce dossier, avec un budget forfaitaire de 6 930 \$ pour les démarches de modification et une banque d'heure équivalant à 2 000 \$ (variable) pour répondre aux questions du ministère.

M. Maxime Groleau et/ou les représentants de l'entreprise Solinov sont autorisés à faire les démarches et à déposer les documents nécessaires au nom de la RIDT au ministère de l'Environnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2026-1909

b) Contrat - Chargement et transport divers Transport forestier Hugo Beaulieu 2026

La RIDT fait procéder au chargement des matériaux (bois, matériaux de construction et encombrants) des écocentres de Témiscouata-sur-le-Lac et de Squatec par l'entreprise Transport forestier Hugo Beaulieu de Dégelis. À cela s'ajoutent la collecte et le transport des branches et des résidus verts des 15 dépôts municipaux ainsi que le transport occasionnel d'autres matériaux (pneus avec jante, ...).

L'entreprise exécute aussi d'autres mandats « supervisés par la RIDT » mais payés par des fournisseurs externes comme par exemple, avec AgriRECUP pour la centralisation des plastiques agricoles des 5 points de dépôts vers l'écocentre de Dégelis et le chargement de tubulures d'érablières pour l'envoi vers l'usine de recyclage.

Il est proposé par M. Daniel Dumont, appuyé par M. Bernard Caron, d'accepter la proposition de Transport forestier Hugo Beaulieu pour la fourniture de ces services. Les activités sont facturées, au réel, selon les taux horaires et les coûts par déplacements proposés.

Le budget estimé pour la RIDT, incluant l'indexation du coût du carburant, est d'environ 50 000 \$ pour l'année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2026-1910

c) Contrat - Asphaltage entrée écocentre Témiscouata-sur-le-Lac

Il est proposé par M. Alain Dubé, appuyé par Mme Valérie Beaulieu, que la proposition de l'entreprise Pavage Cabano, pour asphalter la section d'entrée de l'écocentre secteur Témiscouata-sur-le-Lac, soit acceptée pour un montant de 17 910 \$ plus taxes.

Il s'agit de la jonction de la route 232 est jusqu'à la barrière d'accès soit environ 290 m².

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2026-1911

d) Rapport annuel Groupe Exzeco - Mise en valeur des biens usagés provenant des écocentres

Le rapport annuel du Groupe Exzeco sur les activités de mise en valeur des biens usagés provenant des écocentres est déposé aux membres, pour information.

6) LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE

a) Suivi - Apports de sols contaminés du chantier Pont Rouge à St-Clément

La terre contaminée du chantier du Pont Rouge à St-Clément a été transportée au lieu d'enfouissement de la RIDT, comme cela était prévu depuis 2024 avec l'entrepreneur Couillard Construction. Au total, la RIDT a reçu 7 304,17 tonnes de sols contaminés.

92 % de ces sols pourront être réutilisés par la RIDT lors de la fermeture définitive de la cellule d'enfouissement actuelle, d'ici un ou deux ans, ce qui permettra des économies substantielles, en évitant de faire livrer autant de sable/gravier.

Au niveau de la facturation, un malentendu a eu lieu sur l'indexation annuelle des prix facturés par la RIDT pour le dépôt de ces sols contaminés. Les prix ont été fournis en 2024 et il n'avait pas été question de les indexer, contrairement à la facturation qui a été faite.

Il est proposé par M. Christian St-Pierre, appuyé par Mme Marie-Pier Morneau, que la RIDT autorise un crédit de 7 851,24 \$, correspondant à 50 % de l'indexation annuelle du tarif pour l'apport de ces sols contaminés, à l'entreprise Couillard Construction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2026-1912

b) Projet - Apports de boues du bassin d'urgence de Cascades

L'entreprise Cascades Cabano doit vider les boues de son bassin d'urgence et en disposer dans un site autorisé. Après vérifications avec le ministère de l'Environnement, ses boues sont admissibles au lieu d'enfouissement technique de la RIDT mais doivent avoir une siccité d'au moins 25 % (pourcentage de matières sèches).

Pour atteindre cette siccité, l'entreprise prévoit de mélanger les boues avec des écorces et de la biomasse, ce qui a pour effet d'augmenter de manière importante le volume de matières à enfouir (estimation de 2 000 m³ pour 1 400 tonnes).

Il est proposé par Mme Katie Bossé, appuyé par M. Christian St-Pierre, que la RIDT accepte les boues de l'entreprise Cascades Cabano du moment qu'elles respectent les conditions prévues par le ministère de l'Environnement. Le tarif fixé en 2026 pour ces boues industrielles est de 165 \$/tonne plus les redevances à l'enfouissement applicables. Ce tarif sera indexé par la RIDT, comme les autres tarifs, pour l'année 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2026-1913

c) **Offre de service Testech - Tests d'étanchéité des deux conduites de refoulement**

Chaque année, des tests d'étanchéité doivent être effectués sur les composantes du système de collecte et de traitement du lixiviat du lieu d'enfouissement technique. Le rapport fait partie intégrante du programme de suivi environnemental et est transmis par la suite au ministère de l'Environnement. Pour 2026, les deux conduites de refoulement sont à tester et le coût soumis par Testtetch est de 5 360 \$ plus taxes.

d) **Offre de service Aquatec - Stabilisation du pH des étangs aérés**

Depuis quelques années, il a été constaté que certains paramètres du lixiviat ont évolué et pourraient poser des enjeux pour le rejet des eaux prétraitées vers le réseau d'égout.

- Le pH est assez haut mais ne doit jamais dépasser 9,5 pour permettre le rejet.
- L'azote ammoniacal est plus difficile à abaisser au printemps, quand l'eau est froide, et le rejet débute donc plus tard en juin, au lieu du début mai.

Il est proposé par M. Stéphane Larochelle, appuyé par M. André St-Pierre que la RIDT accepte la proposition de l'entreprise Aquatec pour effectuer les suivis nécessaires pour ce dossier, tant au niveau des prélèvements d'échantillons prévus dans le suivi environnemental pour le rejet, que du relevé de paramètres complémentaires ainsi que pour remettre en route et opérer le système de dosage d'acide du LET. Le coût mensuel est de 967 \$ pour une période de six mois et 665 \$ par mois supplémentaire (au besoin). Les analyses de laboratoire ne sont pas incluses dans la proposition et leur coût sera assumé par la RIDT, comme prévu dans son budget.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2026-1914**

e) **Offre de service Solinov - Demande de modification de l'autorisation pour l'ajout d'un puits d'observation en aval**

En 2025, le ministère de l'Environnement a signifié à la RIDT qu'un des piézomètres requis pour le suivi environnemental était mal placé et se trouvait en amont hydraulique du lieu d'enfouissement technique au lieu d'être en aval hydraulique. Depuis ce temps, M. Maxime Groleau a fait différentes démarches pour ce dossier mais il est nécessaire de faire modifier le certificat d'autorisation du LET avant que l'entreprise, déjà retenue pour installer le piézomètre, puisse le faire.

Il est proposé par Mme Katie Bossé, appuyé par M. Alain Dubé, que la RIDT accepte la proposition de l'entreprise Solinov pour ce dossier avec un budget forfaitaire de 5 440 \$ pour les démarches de modification et une banque d'heure équivalant à 2 000 \$ (variable) pour répondre aux questions du ministère.

M. Maxime Groleau et/ou les représentants de l'entreprise Solinov sont autorisés à faire les démarches et à déposer les documents nécessaires au nom de la RIDT au ministère de l'Environnement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2026-1915**

7) **VARIA**

Aucun point au varia

8) **PROCHAINE RENCONTRE**

- | | |
|------------------------------|-----------------------------|
| • Mercredi 23 septembre 2026 | • Mercredi 18 novembre 2026 |
| • Mercredi 21 octobre 2026 | • Mercredi 16 décembre 2026 |

9) **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Mme Katie Bossé de lever l'assemblée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2026-1916**

Claude H. Pelletier, Président

Maxime Groleau, secrétaire-trésorier